

## **La direction de la réglementation urbaine recrute pour le service de la surveillance du stationnement et de l'environnement**

### **UN·E AGENT·E DE POLICE MUNICIPALE**

Cat. C : Cadre d'emplois des policiers municipaux

**Sous l'autorité du responsable de service, le policier municipal assure les missions suivantes :**

- La lutte contre les stationnements interdits, gênants et abusifs constatés sur le territoire communal :
  - Prescrire la mise en fourrière de véhicules en stationnement abusif
  - Dresser des procès-verbaux en cas d'infraction
  - Transmettre des informations (responsable de service, procureur de la république)
  - Faire remonter tous les dysfonctionnements constatés auprès du chef d'équipe ou du responsable de service.
- La lutte contre les dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants :
  - Surveillance du territoire (travail en collaboration avec différents services)
  - Suivi de la procédure mise en place centrée sur la sanction
  - Transmission des informations par des procès-verbaux, rapports.
- Surveillance du territoire (travail en collaboration avec différents services) :
  - Verbaliser les activités de mécanique sauvage
  - Suivre la procédure mise en place.
  - Transmettre des informations par des procès-verbaux, rapports.
- Travail administratif :
  - Démarches administratives en lien avec les mises en fourrière
- Prise de la ligne téléphonique en l'absence de l'agent en charge de cette mission.

#### **Qualités requises :**

- Diplôme de gardien-brigadier obligatoire
- Permis B obligatoire
- Connaissance du cadre réglementaire d'intervention des policiers municipaux et celui relatif au stationnement et aux dépôts sauvages
- Connaissance des collectivités locales, des acteurs et institutions
- Bonne expression écrite et orale
- Sens du travail en équipe -Diplomatie
- Capacités d'analyse, d'organisation
- Force de proposition
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation
- Discrétion

**Rémunération :** Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13<sup>ème</sup> mois.



**Pour toute candidature, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation avec la référence suivante : **POLICEMUNI21/DRU/NH****

**A l'attention de Monsieur le Maire de GENNEVILLIERS à l'adresse suivante :  
177 Avenue Gabriel Peri 92230 GENNEVILLIERS - Service DCRH  
ou par email : [recrutement\\_secteur\\_b@ville-genevilliers.fr](mailto:recrutement_secteur_b@ville-genevilliers.fr)**